Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire

14 septembre 2018 Français

Original: anglais et français

Soixante-neuvième session 1-5 octobre 2018

Actualisation des opérations du HCR en Afrique

A. Contexte situationnel

L'Afrique subsaharienne reste la région qui accueille le plus grand nombre de personnes relevant de la compétence du HCR. Mi-2017, on estimait leur nombre à 24,2 millions, soit une augmentation de 4,6 millions depuis 2016. Cette population se compose de 6,3 millions de réfugiés et de 14,5 millions de déplacés internes. Ces chiffres ont augmenté au cours du premier semestre 2018, avec quelque 170 000 nouveaux réfugiés et plus de 2 millions de personnes nouvellement déplacées, venant principalement de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, du Nigéria, de la Somalie et du Soudan du Sud.

La situation humanitaire complexe a été aggravée par d'autres facteurs, dont la sécheresse et l'insécurité alimentaire, qui ont conduit certaines régions au bord de la famine. À cause des pénuries mondiales de fonds, neuf opérations pâtissent actuellement de réductions des rations alimentaires (Cameroun, Djibouti, Éthiopie, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Soudan du Sud, Tchad et Zambie), pays où la population touchée est estimée à 2,4 millions de personnes. En outre, l'insécurité et le manque d'accès humanitaire ont fortement restreint la capacité du HCR et de ses partenaires à répondre aux situations d'urgence et à fournir une protection et des solutions aux personnes qui en avaient besoin.

Si les solutions sont restées limitées (en particulier l'intégration locale et les possibilités de réinstallation), des retours volontaires organisés se sont déroulés pour de petits groupes, depuis le Burundi, la Côte d'Ivoire, le Mali, la République centrafricaine, le Rwanda, la Somalie, le Soudan et le Tchad.

Afrique centrale et région des Grands Lacs

La République démocratique du Congo a été gravement touchée par de nouvelles vagues de déplacement dans l'est, y compris dans les provinces de Tanganyika et du Sud-Kivu, tandis que le conflit intercommunautaire dans la région du Kasaï a provoqué un déplacement interne et des mouvements transfrontaliers vers l'Angola. Ces événements ont porté à plus de 4,5 millions le nombre total de déplacés internes, tandis que le nombre de réfugiés de la République démocratique du Congo dans la région s'est accru de 16 %, passant de 537 000 à 620 800 personnes. Ces chiffres devraient augmenter encore fortement à cause de l'incertitude politique liée aux élections présidentielles prévues en décembre 2018, qui risquent de générer de nouvelles violences. La République démocratique du Congo a également continué à accueillir près de 542 000 réfugiés, venant principalement du Rwanda (219 000), de la République centrafricaine (182 000) et du Soudan du Sud (91 000).

La situation en République centrafricaine s'est détériorée à cause de la violence généralisée et des affrontements entre groupes armés rivaux, et d'une intensification des représailles ciblant la population civile. Fin juin, près de 1,3 million de personnes avaient fui leur foyer, dont quelque 687 000 déplacés internes et plus de 568 000 réfugiés partis dans les pays voisins. Il s'agit là du niveau le plus élevé de déplacements enregistré depuis le début du conflit en 2013. La situation reste complexe, avec un environnement de sécurité instable, un accès restreint à de nombreuses régions et des ressources limitées pour répondre aux besoins.

La crise des réfugiés au Burundi est entrée dans sa quatrième année et les réfugiés ont continué d'arriver dans les pays voisins, en nombre toutefois moins important que les années précédentes. On compte actuellement plus de 169 000 déplacés internes et quelque 430 000 réfugiés burundais dans la région. Le sous-financement important compromet la capacité du HCR et de ses partenaires à satisfaire aux normes minimales de l'assistance humanitaire. Si les conditions des retours organisés ne sont pas encore en place, depuis septembre 2017, le HCR a continué à aider les réfugiés qui souhaitaient rentrer par leurs propres moyens depuis la République-Unie de Tanzanie.

Afrique de l'Est, y compris la Corne de l'Afrique

À la suite du regain de violence au Soudan du Sud en juin 2016, on estime actuellement à 2,5 millions le nombre de réfugiés sud-soudanais se trouvant dans les pays voisins et à 1,8 million le nombre de déplacés internes, ce qui fait de la situation au Soudan du Sud la plus importante crise de déplacement de la région. Aggravés par un état général d'anarchie et de graves pénuries alimentaires, les mouvements transfrontaliers de personnes se poursuivent, 84 000 réfugiés sud-soudanais étant arrivés dans les pays voisins au cours du premier semestre 2018. La signature de la Déclaration de Khartoum, en juin 2018, a marqué une étape importante vers l'établissement de la paix dans le pays.

La Somalie reste la plus ancienne situation de réfugiés prolongée au monde, avec plus de 2,65 millions de déplacés internes et quelque 820 000 réfugiés somaliens dans la Corne de l'Afrique et au Yémen mi-2018. La situation humanitaire est toujours grave, les inondations récentes ayant touché plus d'un million de personnes dans les régions du centre et du sud.

En Éthiopie, la sécheresse et la violence dans le sud-ouest ont provoqué une forte hausse des déplacements internes, en particulier le long des frontières de la région des nations, nationalités et peuples du Sud et de la région d'Oromia, déclenchant le déplacement interne d'un million de personnes selon les estimations. En conséquence, le nombre de déplacés internes en Éthiopie avait grimpé à quelque 2,8 millions de personnes mi-août 2018.

Afrique de l'Ouest

La situation dans la sous-région, en particulier dans les pays qui entourent le bassin du lac Tchad, s'est caractérisée par de multiples conflits armés, un extrémisme violent et des violations des droits de l'homme, alliés à une aggravation de la pauvreté, à de graves pénuries d'eau et de nourriture, et à la sécheresse. Cette situation a déclenché d'importants mouvements de population vers l'Afrique du Nord, ainsi qu'à l'intérieur et au-delà des frontières dans de larges bandes de l'Afrique de l'Ouest.

Après cinq ans de crise au Nigéria, la situation du déplacement est restée grave, avec la poursuite des hostilités dans le nord. Fin juillet, on comptait près de 2,4 millions de déplacés internes dans le pays et plus de 227 000 réfugiés nigérians au Cameroun, au Niger et au Tchad. Les attaques violentes ont augmenté, provoquant une hausse des victimes civiles, et l'accès humanitaire aux sites de déplacés internes est resté limité. Le HCR a continué à exprimer ses préoccupations concernant les retours volontaires depuis le Cameroun et le Nigéria, faisant observer que les conditions minimums de sécurité n'étaient pas encore en place.

Au Cameroun, les mouvements de population sont restés soutenus dans la région du Grand-Nord en raison des activités des insurgés venus de pays voisins, et il s'est avéré particulièrement problématique de maintenir l'espace d'asile et le respect du principe de non-refoulement. Au cours du second semestre 2017, le Nigéria a commencé à accueillir de grands nombres de Camerounais anglophones, phénomène qui a aggravé la situation humanitaire déjà complexe du pays. Fin juillet 2018, le Nigéria comptait quelque 239 000 déplacées internes et 24 000 réfugiés camerounais.

Au Mali, l'instabilité dans le nord et le centre du pays, ainsi que l'insécurité dans les régions frontalières ont conduit à des déplacements continus. Fin juin 2018, le pays comptait quelque 51 800 déplacés internes et plus de 130 000 réfugiés se trouvaient au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger. En 2018, environ 30 000 réfugiés ont été de nouveau déplacés, dont 11 500 personnes qui ont fui du Mali vers la région de Tillabéri au

Niger. Dans le même temps, la détérioration des conditions de sécurité au Burkina Faso a également provoqué le déplacement interne d'environ 15 000 citoyens burkinabés et la fuite de plus de 7000 personnes au Mali.

Afrique australe

La situation en Afrique australe reste relativement stable, avec une amélioration des perspectives de rapatriement volontaire de réfugiés namibiens, mozambicains et zimbabwéens. L'Angola et la Zambie ont continué à recevoir des réfugiés congolais depuis la République démocratique du Congo.

B. Mise en œuvre des priorités stratégiques globales

i) Redoubler d'efforts dans la recherche de solutions durables

Solutions globales

Le HCR poursuit une approche de mise en place de solutions globales dans l'Afrique subsaharienne, en partenariat avec un large éventail d'acteurs humanitaires et du développement, et en coopération étroite avec les gouvernements. Les réponses régionales en faveur des réfugiés pour les situations du Burundi, du Nigéria, de la République démocratique du Congo et du Soudan du Sud intègrent de plus en plus une approche axée sur les solutions, en renforçant l'autonomie et la résilience.

Rapatriement volontaire

Au cours du premier semestre 2018, le HCR a soutenu le rapatriement volontaire de plus de 37 000 réfugiés. Les retours les plus importants ont été ceux des réfugiés burundais rentrés volontairement depuis la République-Unie de Tanzanie. En 2018, près de 19 000 réfugiés burundais ont reçu une assistance pour rentrer du Kenya et de la République-Unie de Tanzanie.

Le HCR continue à rechercher des solutions durables pour les réfugiés somaliens : près de 120 000 ont reçu une aide au retour depuis décembre 2013, dont 7000 sont rentrés en 2018 depuis neuf pays d'asile différents, malgré les problèmes liés à la sécheresse, aux pénuries alimentaires, à l'insécurité persistante et à l'absence de services dans certaines régions.

D'avril à juin 2018, le HCR a facilité le retour volontaire de plus de 350 réfugiés soudanais depuis le Tchad. Dans le même temps, 4 800 réfugiés tchadiens ont reçu une aide pour rentrer depuis le Soudan depuis décembre 2017. Le retour de ces réfugiés est régi par les accords de rapatriement volontaire tripartites conclus entre les deux gouvernements et le HCR en mai 2017.

Malgré les conditions de sécurité précaires en République centrafricaine, près de 650 réfugiés centrafricains ont reçu une aide pour rentrer depuis le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Niger, la République démocratique du Congo et le Sénégal, et d'autres réfugiés encore seront assistés ces prochains mois.

Au cours du premier semestre 2018, plus de 1 000 réfugiés ivoiriens sont rentrés depuis le Libéria, et 2 000 autres recevront une aide au retour d'ici la fin de l'année. Le HCR travaille actuellement avec le Gouvernement du Malawi aux modalités permettant d'aider plus de 2 500 Mozambicains qui ont exprimé le désir de rentrer. En outre, le HCR prévoit de fournir un appui à des nombres plus petits de réfugiés de Namibie et du Zimbabwe qui ont déclaré avoir l'intention de rentrer depuis des pays voisins.

Intégration locale

Plusieurs pays ont permis l'intégration locale des réfugiés, y compris en leur fournissant un statut légal durable et la naturalisation, comme le prévoit l'article 34 de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. En Guinée-Bissau, le gouvernement a accordé la nationalité aux réfugiés sénégalais vivant dans une situation prolongée. Dans le contexte de la Déclaration de Nairobi, l'Éthiopie et le Kenya se sont tous deux engagés à intégrer certains groupes de réfugiés.

Le Gouvernement du Libéria fait des progrès concernant la naturalisation de 300 anciens réfugiés sierra-léoniens et a accepté de mettre en place un cadre national pour l'intégration locale des réfugiés. Le Gouvernement de Zambie a commencé à délivrer des permis de résidence temporaires aux anciens réfugiés rwandais (plus de 1 470 ont été émis à ce jour), ce qui facilitera leur séjour et leur participation au développement socio-économique de leur communauté d'accueil.

S'appuyant sur l'initiative du Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie prévoyant de naturaliser plus de 160 000 réfugiés burundais arrivés en 1972, une opération de vérification conjointe du HCR et du gouvernement reprendra au cours de l'année 2018. Cette opération permettra à un nombre plus important de membres de ce groupe se trouvant dans la région Kigoma d'avoir accès à cette solution durable.

En République centrafricaine, le HCR travaille actuellement avec le gouvernement afin de soutenir l'intégration de la population restante de réfugiés soudanais à Bambari (près de 200 personnes) qui ont choisi de rester à la suite du retour volontaire de quelque 1 500 réfugiés en décembre 2017.

Réinstallation

La réinstallation continue de faire office d'outil de protection pour répondre aux besoins de certains des réfugiés les plus vulnérables. Après une augmentation constante du nombre de dossiers de réinstallation présentés depuis l'Afrique entre 2012 et 2016, la tendance s'est inversée en 2017, avec à peine un peu plus de 21 500 réfugiés proposés pour la réinstallation, en raison d'une chute des places disponibles – de 51 % par rapport à 2016. Les départs pour des pays de réinstallation ont également diminué, passant de 38 900 en 2016 à 15 800 en 2017. Environ 60 % de tous les dossiers présentés depuis la région concernaient des réfugiés de la République démocratique du Congo, suivie par l'Érythrée, la Somalie et le Soudan.

ii) Promouvoir un environnement favorable à la protection

Le Cadre d'action global pour les réfugiés est actuellement en cours de déploiement dans huit pays de la région : Djibouti, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Somalie, Tchad et Zambie, ainsi que dans le cadre d'une approche régionale pour la situation des réfugiés somaliens, qui bénéficie de l'appui de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). À la suite de l'adoption de la Déclaration de Nairobi relative aux solutions durables pour les réfugiés somaliens et à la réintégration des rapatriés en Somalie, et à son Plan d'action, l'IGAD a organisé une série de conférences thématiques régionales avec le soutien de l'Union européenne, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du HCR et de la Banque mondiale. Les deux premières se sont concentrées sur l'éducation des réfugiés (et ont abouti à la Déclaration et au Plan d'action de Djibouti) et la santé, tandis que la troisième, prévue pour le dernier semestre 2018, portera sur les moyens d'existence et l'autonomie.

La coopération avec le Groupe de la Banque mondiale a été renforcée par une augmentation du nombre d'activités conjointes au niveau du terrain, y compris là où la sous-fenêtre de l'IGAD (IDA) 18 pour les réfugiés et les communautés d'accueil a été lancée. Le financement a été approuvé pour le Cameroun (274 millions de dollars E.-U. pour l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à la protection sociale, et aux infrastructures sociales et économiques), l'Éthiopie (202 millions de dollars E.-U. pour les perspectives économiques offertes aux réfugiées et aux communautés d'accueil) et l'Ouganda (360 millions de dollars E.-U. pour les infrastructures et 335 millions de dollars E.-U. pour la gestion de l'eau afin d'améliorer la fourniture de ce service).

Mouvements mixtes

L'identification et la protection des personnes relevant de la compétence du HCR est une préoccupation prioritaire dans la région. Des mouvements ont continué de se produire à travers le Sahara vers l'Afrique du Nord, en particulier la Libye, et vers la Méditerranée centrale en direction de l'Europe, ainsi que depuis l'Afrique centrale et la région des Grands Lacs vers l'Afrique australe, et depuis la Corne de l'Afrique vers le Yémen, via la mer Rouge.

Le HCR a travaillé en coopération étroite avec d'autres parties prenantes afin d'assurer la protection des réfugiés dans les flux mixtes. Un mécanisme de transit d'urgence a été établi par le HCR au Niger fin 2017, avec l'appui du Gouvernement du Niger et de la Commission européenne. Ce mécanisme fournit un accès à la protection et à des solutions aux demandeurs d'asile et aux réfugiés vulnérables évacués depuis la Libye. À ce jour, quelque 1860 personnes ont été évacuées vers le Niger et près de 370 ont été réinstallées. Le HCR renforce aussi sa collaboration avec l'Union africaine et l'Union européenne concernant les mouvements mixtes dans la région grâce à l'équipe spéciale conjointe UA-UE-NU pour les migrations.

Apatridie

Des progrès réguliers continuent d'être accomplis sur la voie de la réduction de l'apatridie dans la région. En Afrique de l'Ouest, la mise en œuvre du Plan d'action 2017-2024 de Banjul sur l'éradication de l'apatridie par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est poursuivie, avec l'adoption officielle par le Burkina Faso et le Mali de plans d'action nationaux visant à éradiquer l'apatridie. Le Burkina Faso a également adhéré à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. Deux réunions d'experts se sont déroulées en Afrique du Sud et en Côte d'Ivoire afin de revoir et de finaliser le projet de Protocole de l'Union africaine à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples sur les aspects spécifiques du droit à la nationalité et l'éradication de l'apatridie en Afrique. Le projet de protocole devrait être soumis aux comités techniques de l'Union africaine sur la migration et sur les affaires légales et judiciaires d'ici la fin 2018, avant d'être présenté aux États membres en vue de son adoption.

À Madagascar, à la suite de la modification récente de la loi sur la nationalité, plus de 1360 certificats de nationalité ont été délivrés à des enfants qui auparavant n'étaient pas enregistrés en tant que citoyens malgaches car ils étaient nés d'une mère malgache et d'un père étranger. En Guinée-Bissau, près de 2000 enfants réfugiés ont reçu un certificat de naissance.

Dans le cadre de la campagne #IBelong (« J'appartiens ») visant à mettre fin à l'apatridie d'ici à 2024, des ateliers régionaux ont été organisés pour les points focaux et les parlementaires de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) en 2018. D'autres dialogues régionaux avec les points focaux gouvernementaux compétents, impliquant les organismes économiques régionaux, sont programmés pour 2018. Le but est d'encourager la mobilisation des États avant la manifestation de haut niveau prévue en 2019 par le Haut Commissaire pour célébrer l'arrivée à mi-parcours de la campagne #IBelong.

C. Information financière

Les besoins budgétaires globaux pour l'Afrique en 2018, qui ont été approuvés par le Comité exécutif à sa session plénière annuelle d'octobre 2017, s'élèvent à 2,6 milliards de dollars E.-U. En janvier 2018, le budget a augmenté de 157,5 millions de dollars E.-U., principalement en raison des budgets supplémentaires établis pour faire face aux situations en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud, ainsi qu'en réponse à la situation en Méditerranée centrale, atteignant 2,76 milliards de dollars E.-U.

La plupart des activités menées en 2017 étaient liées aux interventions d'urgence, à la protection et aux solutions. Le reste du budget a été consacré à d'autres activités, principalement la facilitation du rapatriement volontaire, l'intégration locale et les activités de réintégration dans les pays de retour. Confronté à des besoins croissants et à une pénurie de financements, le HCR continuera à prendre des décisions difficiles en accordant la priorité aux activités vitales, en particulier dans les situations d'urgence, et en facilitant l'accès aux solutions durables.

En fin août 2018, les contributions volontaires affectées pour l'Afrique s'élevaient à 494,4 millions de dollars E.-U., représentant environ 18 % des besoins dans la région.